

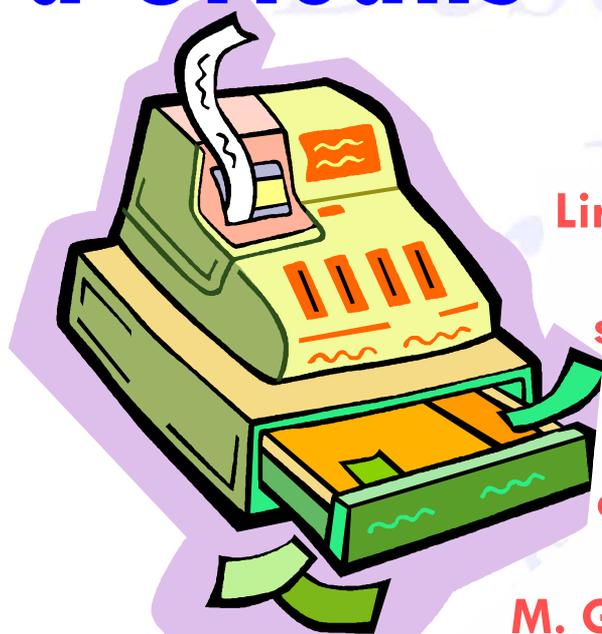
ORLÉANS

Avec vous

Journal publié par l'opposition municipale d'Orléans

n°3 > novembre 2003

Impôts : Une augmentation injustifiée à Orléans



Lire aussi
à ce
sujet en
page 2
l'article
censuré
par
M. Grouard

Tous les habitants de l'agglomération d'Orléans qui sont propriétaires d'un terrain ont reçu leur avis d'imposition des taxes foncières. Cette année encore, une hausse non négligeable pénalise les contribuables les plus modestes. Elle est due à deux collectivités gérées par l'UMP : le Département et surtout la Communauté d'Agglomération, par le biais des ordures ménagères. La part de la Région Centre, gérée, elle, par la Gauche, reste inchangée.

Les impôts du Département augmentent de 5 %. Les élus de gauche au Conseil général ont voté contre cette hausse.

De son côté, la majorité des élus de la Communauté d'Agglomération a voté une augmentation de 86 % de la taxe sur les ordures ménagères : la moitié en 2002, l'autre moitié en 2003. Les élus de gauche au Conseil d'agglomération ont proposé des amendements en vue de faire des économies sur les dépenses de fonctionnement qui ne cessent de s'envoler. Ils ont aussi proposé d'étaler dans le temps, l'effet « ordures ménagères ». Ils n'ont pas été entendus. Ils ont donc voté contre.

Gare d'Orléans
Trois ans de retard,
un « plus »
et trois « moins »

Tramway
De nouveaux
prétextes pour
ne rien faire



Retrouvez-nous sur la toile : www.orleansavecvous.fr.st

- ▶ Au jour le jour, toutes nos réactions à l'actualité municipale.
- ▶ Recevez notre lettre d'information électronique.

Début octobre, comme chaque mois, la mairie a demandé à l'opposition municipale de donner son texte pour la « tribune libre » du journal municipal. Le 30 octobre, M. Grouard nous annonce que ce texte ne paraîtra pas en raison de la

L'article censuré par M. Grouard

loi sur le financement des campagnes électorales. C'est un mauvais prétexte. La réalité c'est que la loi interdit dans cette période, la publicité pour les réalisations municipales. Or, le moins que l'on puisse dire est que cet article ne constitue pas une publicité pour la gestion municipale. La réalité est plus simple : M. Grouard a refusé la publication de cette tribune libre dont le contenu ne lui plaisait pas. Pour que chacun puisse en juger, nous publions ci-contre l'article que vous n'avez pas pu lire dans *Orléans Mag*, le bulletin municipal.

www.jpsueur.com
Utilisateurs de l'Internet, vous pouvez désormais être régulièrement tenus informés des prises de position et des interventions de Jean-Pierre Sueur sur le site Internet www.jpsueur.com. Vous pouvez aussi vous abonner à sa lettre électronique

Si l'on parlait de vos impôts

La fiscalité, on ne le sait pas assez, est un élément central de la politique conduite par les gouvernements quels qu'ils soient. En ce domaine, les choix opérés depuis plusieurs semestres sont dépourvus d'ambiguïté.

D'évidence, la priorité est accordée aux allègements bénéficiant aux entreprises et aux revenus les plus élevés. Pour les entreprises, l'impôt sur les sociétés a été réduit dans de très fortes proportions, depuis quelques lustres, et la taxe professionnelle amputée d'une bonne partie de son montant. Comme en 2003, le budget 2004 accorde, en outre, des avantages supplémentaires aux entreprises. On ne cesse de dire que c'est pour accélérer la croissance, ce que la réalité dément au fil des jours.

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères	Total des cotisations
Taux 2002	29,81 %	%	%	7,89	3,00 %	%	6,18	
Taux 2003	29,81 %	%	%	8,28	3,00 %	%	8,73	
Adresse								
Base	2102			2102	2102		2102	
Cotisation	627			174	63		184	1044
Adresse								

Le même argument est utilisé pour justifier les avantages accordés aux contribuables aisés. La baisse de l'impôt sur le revenu profite, pour l'essentiel, aux revenus les plus élevés ; il en va de même du démantèlement discret de l'impôt sur la fortune et de la réforme considérable de la taxation des plus-values immobilières.

Les contribuables plus modestes ne sont pas l'objet de la même sollicitude. On n'évoquera pas ici, bien qu'il s'agisse des éléments les plus lourds du dossier, les décisions prises dans le domaine social, ni diverses autres mesures telles que la majoration du prix du gazole.

Tenons-nous en aux impôts locaux. Ces impôts sont injustes car ils pèsent, proportionnellement, davantage sur les faibles revenus. Aucune majorité parlementaire n'a eu le courage de déplaire et donc de les réformer. Et voilà que, globalement, ils ne cessent d'augmenter. L'année dernière, la majoration, au plan national, a été supérieure de 100 % à l'inflation. S'agissant d'Orléans, l'assemblée départementale - présidée par M. Doligé - majeure avec une remarquable régularité, les impôts qui lui reviennent. Par petites touches, elle a ainsi majoré de 25 % en une décennie les taux qui s'appliquent à des bases elles-mêmes constamment augmentées. La Communauté d'agglomération - présidée par M. Lemaighen - n'est pas en reste : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a doublé en deux ans, majorant comme jamais le montant global des taxes foncières et assimilées. Au moment où la France connaît la récession, la politique fiscale et sociale aujourd'hui pratiquée est, sauf pour une faible minorité, la plus rude qui ait été mise en œuvre depuis le gouvernement de M. Juppé. Mais, me direz-vous, tout ne va pas si mal. C'est vrai. Aussitôt en place, les ministres de M. Raffarin ont majoré leur traitement de 60 % et depuis l'arrivée de M. Chirac à l'Élysée en 1995 le budget de la Présidence a été multiplié par plus de six (cf. *Le Monde* du 2 octobre dernier). Les conseillers municipaux d'Orléans ont majoré leur rémunération ; quant à celle des président, vice-présidents et membres du bureau de la communauté d'agglomération, elle a massivement progressé en 2001 (de 180 % à 415 % selon les cas) ; cette progression étant parcimonieuse, le budget de 2003 a encore augmenté de 176 % par rapport à 2002 la rémunération des élus. M. Lemaighen, lui-même copieusement servi, est un père pour ses collègues.

> Charles Renard

En Bref

Centres sociaux

Clubs du 3e âge, réseaux d'échanges, associations en tout genre : si vous voulez continuer à exercer votre activité dans une salle d'un centre social de l'ASELQO, il faut désormais payer la location. Cette mesure, destinée en réalité à retirer tout caractère social aux centres du même nom, risque de mettre en difficulté de nombreuses associations qui sont dans l'incapacité de payer. <

Ecoles

« Expérimentation » : c'est le mot magique pour « faire avaler la pilule ». Celle de la privatisation envisagée des services de ménage des écoles publiques. On va donc « expérimenter » la chose dans une école – Georges Chardon -, sans aucune arrière pensée, puisqu'on vous le dit ! Dans le même temps, on supprime les ATSEM volantes. Résultat : une ATSEM absente n'est remplacée qu'après quinze jours d'absence. Les élus de l'opposition ont apporté leur soutien au mouvement de grève des personnels concernés et les ont défendus au conseil municipal. <

Marchés

Officiellement, il y avait des problèmes de stationnement (qui sont aussi aigus à la Source). En réalité, le marché aux tissus installé au quai du Roi ne cadrait pas avec l'idée que la majorité municipale se fait de l'animation en centre-ville. Ici comme sous la grande halle, la majorité préfère le désert à l'activité commerciale. Dans le même temps, une pétition en faveur d'un marché en centre-ville a recueilli l'approbation de la quasi-totalité des commerçants des Halles Châtelet et de nombreux commerçants du centre-ville. <

Le temps de l'indécision 2003

A Orléans et dans l'agglomération, nous vivons sous le règne de l'indécision. Sur tous les grands projets, les responsables en place changent deux à trois fois d'avis avant de décider que le plus urgent est d'attendre.

Les exemples sont nombreux. Celui du tram est le plus frappant. On nous a « promenés » plus d'un an avec un CIVIS. On nous annonce aujourd'hui un trolleybus à pneu, rail central, et énergie embarquée, système qui n'est nulle part en service à ce jour. Ne soyons pas dupes. Il s'agit d'amuser la galerie encore un temps, de donner l'illusion qu'on agit, alors que le plus probable est qu'il ne se passera rien ...

L'indécision entraîne l'indécision. C'est le flou le plus complet sur la « multi-modalité » (c'est à dire le lien entre trams, bus et trains) à la gare ... Et si la deuxième ligne de tram ne passe pas par la gare, celle-ci restera un vain mot pour les usagers de cette seconde ligne !

Aucun aménagement n'est possible autour du théâtre, puisqu'on « attend ». Même chose pour la tête nord du pont de l'Europe qui reste désespérément un terrain vague. Et l'indécision entraîne l'inaction. Nous n'investissons pas autant que nous le pourrions, ce qui n'est pas porteur pour l'économie ni pour l'emploi.

Ce n'est pas ainsi qu'on construit l'avenir d'une grande ville et de son agglomération. On nous parle, certes, de projets pour dans dix, quinze ou vingt ans. Mais ces propos perdent toute crédibilité quand leurs auteurs ne montrent

Ensemble, réveillons notre ville

Désormais
Orléans
se Replie ...
2003

pas le chemin avec des actes concrets.

Comme je n'ai jamais joué la politique du pire, j'espère que les choses vont changer. Cela suppose qu'on n'en reste pas aux discours !

> Jean-Pierre Sueur
Sénateur du Loiret

Crise larvée à la police municipale

Nous avons assisté, durant deux ans, à un véritable déferlement de propagande municipale sur l'insécurité. On voit aujourd'hui que la propagande ne résout rien. Elle n'a pas empêché les événements graves que chacun a en mémoire.

Et la municipalité en place ne peut pas se défausser sur d'autres. Elle est en fonction depuis près de trois ans. Et elle a hautement revendiqué de prendre en charge la sécurité, y compris dans des domaines où cela n'est pas de sa compétence.

On voit aujourd'hui qu'il n'y a pas de miracle et qu'il n'y a pas de solution sans un travail persévérant, quotidien, sur le terrain de *tous ceux* qui ont en charge la sécurité publique et la *prévention* de l'insécurité.

A cet égard, la crise larvée que connaît la police municipale, où l'on a enregistré 28 départs de policiers en deux ans, pose un vrai problème. <

Dialoguez avec Orléans Avec Vous

Par l'Internet. Vous pouvez, sur simple demande, recevoir par e-mail : les prochaines parutions de **Orléans Avec Vous**, les communiqués ainsi que la *lettre électronique* de l'opposition municipale. Merci d'envoyer votre demande à l'adresse e-mail suivante : orleans.avec-vous@wanadoo.fr.

Par la poste : Orléans Avec Vous - 7, rue Edouard Branly - 45100 Orléans.

Vous pouvez également, bien entendu, à ces mêmes adresses, nous faire part de vos réactions, propositions, préoccupations tant au regard du contenu de ce journal que de l'actualité orléanaise en général. **Par ailleurs notre site Internet est : www.orleansavecvous.fr**

Soutenez Orléans Avec Vous

Le journal **Orléans Avec Vous** a besoin de votre soutien pour vivre. Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont déjà apporté leur soutien. Si vous le souhaitez, merci d'adresser votre don à l'association **Orléans Avec Vous** à l'aide du bon de soutien ci-dessous, à l'adresse suivante : 7, rue Edouard Branly — 45100 Orléans.

Nom—prénom :

Adresse :

.....Code postal : Ville :

Tél. : E-mail :

Adresse un don de 5 € 10 € 30 € autre :€

Transports De nouveaux prétextes pour

ne rien faire

Ils se sont assis sur plus de 11 000 signatures : 11 043 habitants de l'agglomération d'Orléans qui se sont très clairement prononcés en faveur d'une seconde ligne de tramway. Oubliés les 54 % d'avis favorables au tram recueillis lors de la consultation publique. Oubliée la promesse d'un référendum sur le sujet. Quand, lors du dernier conseil d'agglomération, Dominique Lautrette, maire de Mardié, a remis solennellement la pétition à M. Lemaignen, celui-ci l'a déposée... sous son bureau de président !

Le mépris dont témoigne cet acte est à la mesure de la confusion qui règne au sujet de cette seconde ligne de transport en commun. L'hiver dernier, « on » ne tarissait pas d'éloges pour le Civis, ce gros bus guidé à capacité réduite et à consommation excessive. Exit le Civis, vive le Translhor, un trolleybus guidé qui ne circule dans aucune ville du monde et dont les moutures les plus ressemblantes, installées à Caen et à Nancy, posent des problèmes techniques catastrophiques.

L'argument financier - invoqué pour le Civis - ne tenant plus, la majorité de l'agglomération sort maintenant de son chapeau, pour justifier le Translhor (aussi cher qu'un tramway) des impératifs techniques : emprise totale, rayon de giration... Ou comment masquer une décision incohérente par un brouillard technique ! Tout en refusant de répondre aux difficultés techniques - bien réelles celles-là - posées par le Translhor et en oubliant de reconnaître qu'un certain nombre de problèmes n'existeraient plus dès lors que l'on choisirait le tramway.

Le même mépris était affiché lors de la « réunion publique » organisée le 29 septembre au Muséum. M. Grouard, signataire de l'invitation, souhaitait « recueillir l'avis des forces vives d'Orléans » avant que ne fut prise, le 23 octobre en Conseil d'agglomération, « la décision définitive quant au mode de transport et aux rues empruntées ». Malgré cette invitation sans ambiguïté, les organisateurs ont d'abord essayé, en vain, de filtrer l'accès à cette réunion pourtant qualifiée de « publique ». Puis MM. Grouard et Lemaignen ont tenté, en leur coupant systématiquement la parole et en cherchant à disqualifier leurs propos, de mettre « hors-jeu » toutes celles et ceux qui évoquaient le choix du mode.

Non contente de se méprendre totalement sur le choix du mode, la majorité de l'agglomération affiche un indécent mépris à l'égard de ceux, de plus en plus nombreux, qui prônent un autre choix.

> Pascal Martineau



*Après CIVIS, le TRANSLHOR !
Pour combien de temps ?*

> Ce que nous proposons

- Intégrer le tramway à l'appel d'offres « sur performances » qui va être lancé auprès des constructeurs dans les semaines qui viennent.
- Faire le choix, dans un premier temps, d'un trajet court Saint-Jean de Braye - Saint-Jean de la Ruelle.
- Reprendre la négociation avec Réseau Ferré de France (RFF) pour l'utilisation de l'emprise ferroviaire à Saint-Jean de Braye.

Gare Un « plus » et trois « moins »

La rénovation de la gare d'Orléans avait fait l'objet, en 2000, d'une convention signée entre la ville, l'agglomération d'Orléans et quatre autres partenaires (la Région Centre, la SNCF, Réseau Ferré de France et Espace Expansion, le gestionnaire de Place d'Arc) pour réaliser un projet ambitieux, dont le programme était détaillé et chiffré à 28 millions d'euros. Ce projet a été repoussé par la nouvelle municipalité qui a envisagé d'installer, sous les voies ferrées, un passage souterrain (une trémie) pour les voitures, avant d'y renoncer.

Entre temps, le coût total du projet a augmenté, hors évolution du coût de la vie, de 7,7 millions d'euros. Un « plus » auquel s'ajoutent trois « moins ». D'abord, le projet de création d'une nouvelle voie, a disparu. La « voie n°8 », pourtant nécessaire au développement du trafic ferroviaire, est reportée.

Ensuite, le principe d'un concours d'architecture (pour lequel la SNCF avait donné son accord) est abandonné. L'architecte de la SNCF a, certes, du talent. Et son dessin de verrière est séduisant. Mais l'avant projet présenté ne contient aucune indication sur la façade sur l'avenue de Paris, qui constitue pourtant un enjeu majeur.

Enfin, le projet de 2000 prévoyait une liaison facile entre les deux lignes de « tram », les bus et les trains, ces différents modes de transport se rejoignant dans la nouvelle gare ou à son immédiate proximité. Une « multimodalité » rendue caduque par le choix du Conseil d'agglomération de ne plus faire passer la seconde ligne de transport en commun est-ouest par la gare. Il existe cependant une solution pour la faire passer à la fois par le centre-ville et par la gare : choisir le tramway comme mode de transport. Ainsi, après avoir emprunté la rue des Carmes, la seconde ligne rejoindrait la gare et les mails Est en empruntant le tronçon déjà existant : place de Gaulle, place du Martroi, rue de la République. > Régine Lange



*L'Office de Tourisme,
exclu du nouveau projet*